

Prototypes et définitions

Josette Rey-Debove

Citer ce document / Cite this document :

Rey-Debove Josette. Prototypes et définitions. In: Documentation et recherche en linguistique allemande contemporain - Vincennes, n°41, 1989. Écriture et formalismes. pp. 143-167;

doi : <https://doi.org/10.3406/drlav.1989.1087>

https://www.persee.fr/doc/drlav_0754-9296_1989_num_41_1_1087

Fichier pdf généré le 29/03/2019

Résumé

La théorie des prototypes est une sémantique lexicale référentielle fondée sur l'exemplification qui tente d'échapper au système des classes et des CNS ; néanmoins, elle en dépend chaque fois que le prototype a un nom ou un attribut qui est une classe. Le prototype est alors très proche de la définition générique des dictionnaires de langue, qui présente une sous-classe prototypique, ou même plusieurs dans le cas des superordonnés. L'anaphore lexicale, qui correspond à une prédication d'inclusion vraie et qui sert à désigner, fonde la différence entre l'attribut-qualité et l'attribut-classe. Une étude des combinaisons possibles d'attributs dans le référentiel et dans les mots montre que le lexique est un produit arbitraire et incohérent par rapport aux notions, pour lequel les CNS relèvent de la devinette. Mots-clés : Prototype ; Définition ; Classe ; Superordonné ; Attribut ; Exemplification ; Codification ; Anaphorique.

Abstract

The theory of prototypes is a kind of referential semantics based on instantiation which aims at breaking away from the system of categories as well as from necessary and sufficient conditions ; yet it remains bound to those whenever the prototype has a name or an attribute that is a noun class. Then, the prototype comes very close to the generic definitions of language dictionaries, which give prototypical subcategories, sometimes even several, in the case of superordinates. The lexical anaphora, which corresponds to a predication of true inclusion, and whose function is designation, draws the line between the attribute as a quality and the attribute as a category. A study of the possible combinations of attributes in referents and in words shows that the lexicon is an arbitrary and incoherent production for which necessary and sufficient conditions become something of a riddle. Key Words : Prototype ; Definition ; Category ; Superordinate ; Attribute ; Instantiation ; Codification ; Anaphora.

PROTOTYPES ET DEFINITIONS

1. SEMANTIQUE LEXICALE

La définition traditionnelle, telle qu'on la trouve dans les dictionnaires de langue, sert à la fois de corpus et de cible aux recherches des sémanticiens du lexique. Le dictionnaire est notre mémoire lexicale et notre sémantique lexicale de base ; "il" décrit du mieux qu'il peut (effacement des auteurs) les unités de la langue plus ou moins liées au référentiel¹. A chaque étape - ou impasse - de la théorisation sémantique, il faut confronter le nouveau système et son argumentation aux principes et au fonctionnement de la définition traditionnelle, qui n'est pas si mauvais.

C'est pourquoi nous présentons, en tant que lexicographe, quelques remarques à propos des récents développements dans ce domaine, apportés par la théorie des prototypes de Rosch. Cette théorie est novatrice, mais en tant que théorie de la référence, il se trouve qu'elle met en oeuvre, comme le dictionnaire, une sémantique de la désignation, et que les rapprochements sont possibles ; alors que dans les années 60, la sémantique de la signification, de nature métalinguistique, s'éloignait beaucoup du discours lexicographique². Le discours lexicographique du dictionnaire de langue est ambigu (*être* ou *signifier*) par rapport à celui du dictionnaire encyclopédique ou terminologique (*être*) ; néanmoins, les définitions sont produites avec *être*, la relation d'identité étant vérifiable par synonymie périphrastique, alors que la relation de signification ne l'est pas³.

La théorie des prototypes (comme d'ailleurs celle des stéréotypes de Putnam) se fonde d'abord sur une critique de la définition traditionnelle, considérée comme incapable de rendre compte du sens lexical d'une façon satisfaisante. Pour l'essentiel de ces théories, je renvoie à l'article de Georges Kleiber, 1988, *Prototype, stéréotype : un air de famille ?* qui fait une intéressante synthèse des recherches dans ce domaine.

La définition est considérée comme l'expression des conditions nécessaires et suffisantes (CNS) pour qu'un objet appartienne à une catégorie⁴. Bien que le définisseur ne prenne pas les CNS comme base de travail (voyez plus loin 2.1.), il faut retenir que la définition lexicographique est différentielle et qu'elle ramasse tous les objets portant le même nom, des plus typiques aux plus aberrants ; elle présente ainsi le double inconvénient d'être un système digital (oui ou non exclusivement) et d'être affaiblie ou déviée par les cas-limites. Ceci produit des effets tant du point de vue onomasiologique que sémasiologique ; par exemple :

- le mot *oiseau* peut effectivement désigner un objet en porcelaine représentant un oiseau (l'oiseau en porcelaine est plus proche de l'oiseau que ne l'est le chat en porcelaine) ;

- le mot *oiseau* évoque des animaux qui volent, alors que beaucoup d'oiseaux ne volent pas (*pingouin, autruche, etc.*) et donc, le fait de voler ne peut être une condition nécessaire de la définition.

En effet, toute la symbolique sémiotique d'une société montre que la notion sociale d'oiseau a un domaine d'application à la fois plus large et plus restreint que sa définition, c'est-à-dire un domaine d'application différent, déplacé, par rapport à la définition.

La définition serait une espèce de carcan qui obligerait à trancher par oui ou par non de l'appartenance d'un objet donné à une catégorie ; et d'autre part, elle donnerait l'illusion d'une catégorie homogène alors qu'il n'en est rien. Or l'utilisateur d'une langue a besoin d'une notion centrale de l'objet, d'une part parce que ce sont les notions centrales qui fonctionnent surtout, et d'autre part - conséquence peut-être - parce que ce sont ces notions qui organisent en priorité l'arborescence sémantique issue du mot, comme micro-univers référentiel cohérent. Cette notion centrale permet de pondérer l'ensemble des objets portant le même nom. Pour reprendre un exemple célèbre, le moineau est plus oiseau que l'autruche ou le pingouin.

1.1. LE PROTOTYPE

Afin de rendre compte de cette situation de "plus ou moins", on a créé la notion de prototype :

le moineau serait un meilleur exemple d'oiseau ou prototype, dont les autres oiseaux seraient plus ou moins proches ; la catégorie serait un ensemble flou, et le prototype l'entité centrale ;

le prototype serait le noyau qui assurerait la fixité centrale de la catégorie. Le prototype aurait des attributs positifs et non pas seulement différentiels.

Il existe plusieurs conceptions du prototype dans l'évolution de cette recherche, et je me référerai à la version que Kleiber qualifie de "standard"

pour laquelle :

le prototype est un objet singulier et une image mentale élaborée à partir d'un individu qui est considéré comme le meilleur exemple d'une catégorie dans la conscience d'une société, et qui sert de mesure, d'étalon aux individus qui en semblent proches. Les individus proches sont *prototypiques*, les individus éloignés sont *périphériques*.

La décision sur les attributs que doit avoir le prototype est avant tout fréquentielle :

Ce sont, d'une part, les traits qui apparaissent dans le plus grand nombre d'individus de la même catégorie. D'autre part, la détermination de ces traits s'appuie sur le plus grand nombre des intuitions des usagers d'une langue, et est soumise à vérification linguistique dans des énoncés (phrases à trous, etc.). Les traits du prototype peuvent être aménagés de telle sorte qu'on ne le rencontre pas dans le référentiel.

1. 1. 1. Exemplification sémiotique

La théorie des prototypes s'applique à toutes les parties du discours et pas seulement au nom. En cela elle dépasse la théorie de la référence. Afin de ne pas compliquer, je me limiterai au nom. Les autres parties du discours sont nominalisées dans un syntagme à sujet nominal (technique déjà appliquée dans les dictionnaires⁵). Ceci confirme que la théorie des prototypes se fonde sur la désignation et les énoncés réels acceptables, et non sur une analyse métalinguistique du sens. C'est bien une sémantique référentielle et synonymique comme celle des dictionnaires de langue.

D'autre part, la théorie des prototypes est fondamentalement sémiotique et s'oppose aux classements taxonomiques des sciences ; elle est plus proche du dynamisme systématique de la langue, par exemple, du "signifié de puissance" des Guillaumiens (Guiraud, 1967). Ce sont les taxonomies qui nous obligent à considérer la *baleine*, la *chauve-souris* et l'*ornithorynque* comme des *mammifères* et l'*hippocampe* comme un *poisson*. La langue elle, nous montre déjà au passage qu'il y a de la souris dans la *chauve-souris*, de l'oiseau dans l'*ornithorynque* et du cheval dans l'*hippocampe*. Elle fait plus que le montrer d'ailleurs, puisqu'il s'agit d'une connotation de signe (*chauve* et *souris*), signifié connotatif qui vient s'ajouter au signifié dénotatif (ou le remplacer dans une interprétation littérale, si ce dernier est inconnu ; Rey-Debove 1978).

Enfin, on peut considérer le prototype comme relevant d'une théorie de l'exemplification puisqu'on recherche le meilleur exemple⁶. Et une telle théorie prend en charge toutes sortes de pratiques sociales fort éloignées de la linguistique et terriblement générales (de l'hagiographie à la pub). La théorie psycholinguistique des prototypes est proche de la théorie sociolinguistique des stéréotypes dans la mesure où les prototypes se

fondent aussi sur un consensus social. Comme le signale Geeraerts : "on peut même supposer que dans les cas normaux, il y a coïncidence entre les stéréotypes et prototypes" (1985, p. 31). L'immense différence réside en ceci que, pour la première fois, une théorie sémantique s'occupe du singulier pour lui-même comme principe d'explication.

1. 1. 2. Le prototype est-il un ensemble de traits ?

On caractérise souvent la technique d'analyse sémantique lexicale différentielle par le système des *conditions nécessaires et suffisantes*⁷. Or, présenté ainsi, le sens référentiel d'un mot est une somme de caractères, ou comme on dit parfois d'attributs ou *traits critères*. C'est ainsi qu'on a pu énumérer, dans un discours métalinguistique (j'y insiste) d'analyse componentielle, un ensemble d'attributs indifférenciés dont le support n'était pas précisé :

Weinreich : X dénote si C_1 et $C_2 \dots C_n$

Pottier : chaise = S_1, S_2, S_3, S_4 (pour s'asseoir, sur pieds, pour une personne, avec dossier)

Le sujet de ces attributs est généralement rejeté hors de l'analyse. Pour Pottier, le sujet des attributs appartient à des classes générales sémantico-fonctionnelles ou classèmes (comme animé/inanimé) "qui sont révélées par des comportements distributionnels" : la classe est extérieure aux traits distinctifs, mais elle subsiste de façon irréductible. Même chez Putnam, les caractères typiques du stéréotype s'accrochent à un marqueur sémantique qui n'est autre qu'une classe.

Mais les théoriciennes du prototype semblent bien vouloir se limiter aux attributs, par exemple, chez Schlyter (Kleiber 1988), le prototype *moineau des oiseaux* :

1. a des plumes
2. pond des oeufs
3. peut voler
4. pépie
5. se trouve dans les arbres
6. petit
7. est gris-brun

Néanmoins, elle présente un autre prototype, le prototype non dénommé des *tasses* (exemple repris de Labov) où le "premier attribut" est en fait une classe :

1. récipient pour boire
2. aussi haut que large
3. a une anse
4. a une soucoupe

On constate alors que : ou bien le prototype a un nom (*moineau* pour le meilleur oiseau), et la classe est d'emblée établie ; ou le prototype n'a pas de nom (ici un dessin de tasse) et la classe réapparaît dans les attributs. Je voudrai développer ces deux points. J'indiquerai simplement, au préalable, que la formation de classes (ou catégories) à partir d'attributs seulement, serait horriblement peu économique et très risquée. On se priverait de cette espèce de double articulation sémantique de l'expansion-condensation (Greimas) qui correspond à notre discours quotidien. Les attributs n'auraient plus pour support qu'un pronom présentateur comme *ce* : *ce qui a des plumes, pond des oeufs* etc. On en viendrait alors à se demander, comme Todorov étudiant le mot *chaise* analysé par Pottier, si la chaise possède le caractère "non-comestible", question de philosophe inintéressante pour le sémanticien.

1. 1. 3. *Persistance de la notion de classe*

1. 1. 3. 1. *Comme attribut prototypique*

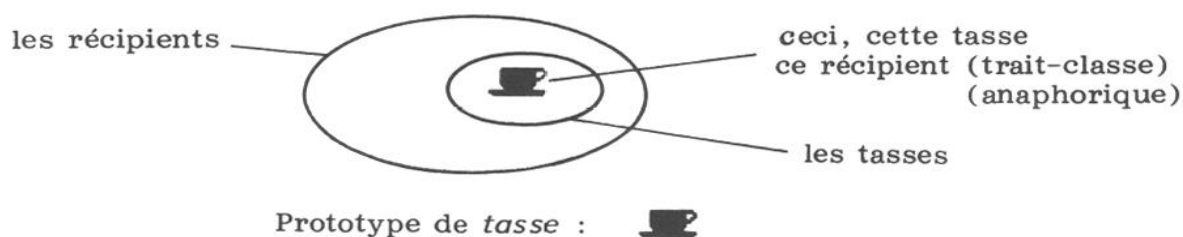
Revenons donc au prototype de *tasse* dont un des traits critères est *réceptif*, ce trait-là étant d'une tout autre nature que *a une anse*, *a une soucoupe*, etc. parce qu'il classe l'objet avant de le qualifier. On pourrait considérer que ce classement n'a pas plus de conséquences linguistiques qu'un attribut ou trait quelconque. Mais la distance est considérable puisque le trait-classe a une fonction désignative qui sert, en discours, d'anaphorique lexical (hyperonyme désignant ce que désigne l'hyponyme) :

il prit une tasse, mais ce réceptif était trop petit.

Aucun trait quelconque ne peut fonctionner de la même façon. L'utilisation de l'hyperonyme pour désigner ce que désigne l'hyponyme est très fréquente en discours ; elle permet aussi de parler des objets dont on ne connaît pas le nom (apprentissage lexical ; incompetence lexicale qui caractérise à des degrés divers tous les usagers d'une langue).

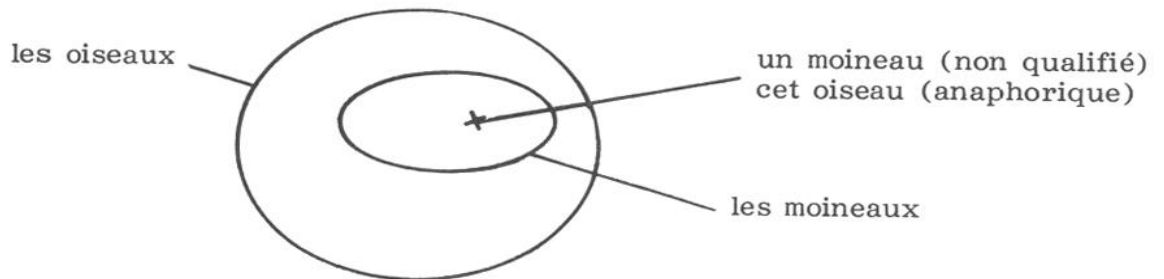
Même si *réceptif* détermine une catégorie ayant elle-même un prototype, *réceptif* est plus proche de la classe que de l'attribut.

Lorsque l'un des attributs du prototype est une classe, on se retrouve donc dans la structure définitionnelle traditionnelle des inclusions de classes (*tasse* définie par *réceptif* ou tout autre hyperonyme convenable) :



1. 1. 3. 2. Comme nom du prototype

Dans l'autre exemple de Schlyter, celui du prototype *moineau* de la catégorie *oiseau*, qui ne donne aucun attribut désignant une classe, la classe se manifeste autrement. En effet, le prototype de l'*oiseau* s'appelle *moineau*, il a un nom particulier (alors que le prototype de la tasse n'en a pas). Or s'il a un nom particulier qui n'est pas un nom propre, c'est qu'il renvoie à une classe. Nom et classe sont solidaires. Donc, en fait, le prototype de la catégorie *oiseau* appartient déjà à une classe. Or ce prototype singulier est assimilé à la classe puisqu'il n'est pas qualifié (ce moineau-là qui se présente ainsi). On se retrouve donc, de nouveau, dans le modèle de la définition traditionnelle où *moineau* est défini par *oiseau* (sous-classe des oiseaux : les oiseaux incluent les moineaux, ou les moineaux sont des oiseaux).



Prototype d'*oiseau* : un moineau

Dans les deux cas étudiés resurgit donc la notion de classe qu'on voulait évacuer en listant les attributs d'un individu ; l'analyse horizontale de la catégorie n'évite pas la présence de la dimension verticale des inclusions de classes. L'exposé de la théorie gagnerait à notre avis, à éviter le trait-classe dans la liste des attributs, et à choisir des prototypes sans nom lexicalisé qui se trouvent à l'extrémité de la chaîne des hyperonymes-hyponymes (que j'ai appelé la chaîne des incluants, Rey-Debove 1985).

Ce qui est intéressant, c'est le prototype de *moineau*, et non pas le prototype d'*oiseau*. Et s'il s'agit de la commodité d'avoir un prototype dénommé⁸ (et non décrit), le recours au nom propre serait beaucoup plus convaincant (par exemple, pour une catégorie de personnes : Picasso prototype des cubistes, etc.). L'essai vaut d'être tenté (s'il ne l'a été), car je suppose qu'il réserve des surprises.

1. 1. 4. Nom et image

Si le prototype n'a pas de nom, les chercheurs préfèrent le montrer

dans un système graphique : ainsi, le prototype choisi pour la tasse n'ayant pas de nom, c'est un schéma prototypique de la tasse qui est proposé. Cet objet sémiotique nouveau mériterait une étude particulière relevant de la sémiotique de l'image⁹ ; il représente bien un objet prototypique singulier orienté vers le général (= schématique vs réaliste, photographique) mais ne peut fonctionner que dans les limites du représentable. De plus, l'image est constitutivement incapable de subsumer des caractères au choix qui relèvent de la perception visuelle ; s'il faut, par exemple, dessiner un arbre, on doit choisir entre la forme pommier, la forme sapin, la forme saule pleureur ou la forme peuplier (au moins). Au contraire, le prototype langagier peut fort bien s'en dispenser en évitant d'évoquer la forme de l'arbre et en parlant seulement de la ramification des branches.

Ce problème n'est autre que celui de l'illustration dans les dictionnaires, qui vient non pas doubler la définition, mais exemplifier de façon prototypique la catégorie fondée par l'entrée. Aucune image ne peut atteindre la généralité et remplacer la définition traditionnelle puisqu'elle est du côté du singulier et qu'il n'est pas possible de passer du singulier au général (seulement du singulier à la pluralité, à la totalité).

Par ailleurs, il n'est pas nécessaire que le moineau singulier qui sert de prototype à l'oiseau, soit aussi le prototype du moineau, dans la mesure où certains traits du moineau sont plus gênants qu'utiles dans le prototype de l'oiseau. On pourrait avoir deux moineaux différents, l'un très typique comme prototype du moineau ; l'autre moins typique comme prototype de l'oiseau. Et ceci permettrait un décentrement intéressant des inclusions concentriques de classes correspondant à la chaîne des incluants (*moineau, oiseau, vertébré, animal*). Ces deux prototypes n'auraient pas de nom particulier si *moineau* est le dernier de la chaîne (terme de base) ; ils seraient décrits¹⁰.

La question importante du nom du prototype m'amène à reprendre les choses d'un peu plus haut, du point de vue de la construction des catégories et de leur dénomination.

1. 2. LES ITEMS A PLUMES

"Ce qui ne ressemble à rien n'existe pas" (Valéry). Le monde extérieur a une double structure de combinatoire et de répétition. Rien n'est inclassable ; on peut toujours trouver matière à construire une classe à partir d'objets ayant des caractères communs. La seule limite à cette activité est son utilité pratique, sa fonctionnalité. Ainsi rien n'empêche, par exemple, de construire la classe des items à plumes, naturels ou fabriqués, réels ou mythiques :

naturel	fabriqué	mythique
<i>oiseau</i>	<i>chapeau à plumes</i>	<i>ange, harpie</i>

1. 2. 1. Typologie

Plus généralement, si l'on envisage tous les items à plumes possibles on constate que :

du point de vue référentiel : on a des objets uniques ou des classes d'objets, les uns et les autres étant plus ou moins connus socialement ;

du point de vue du langage : on a des dénominations libres ou des mots (codés), les uns et les autres étant plus ou moins connus (mots rares).

En tous cas, aucun mot français ne désigne un item à plumes dans sa généralité.

a) On peut avoir un référent particulier, existant ou construit :

Existant : *le truc en plumes* de Zizi Jeanmaire

Construit : *une piste de plumes* pour le ski

Aucun référent particulier n'a de nom lexical ; il peut avoir un nom propre.

b) On peut avoir un référent qui appartient à une catégorie ayant de nombreux éléments :

un oreiller en plumes
un couvre-pied de plumes
un chapeau à plumes
une écharpe en plumes
une balle à plumes

Parmi ces référents appartenant à une catégorie, certains ont un nom lexical :

couvre-pied de plumes = *édredon*
écharpe en plumes = *boa*
balles à plumes = *volant*

Très souvent, il existe un nom pour un sous-ensemble de la catégorie seulement :

chapeau à plumes = *shako*, etc.
éventail à plumes = *flabellum*, etc.

c) On peut aussi envisager les formes savantes correspondant à *plume* :

la flèche empennée est un item à plumes

C'est dans le cas où le référent n'a pas de nom que la désignation par plusieurs mots est un avant constructif. Si le référent a déjà un nom, cette désignation, qui n'a plus de raison d'être, devient périphrastique et

définitionnelle ; c'est l'après explicatif du mot.

1. 2. 2. Double discontinuité

On observe donc que dans le référentiel comme dans le langage, il existe des unités codées (catégories, mots) et des unités non codées (particuliers uniques, désignations complexes) avec un "overlapping" important.



Donc :

a) Toutes les combinaisons référentielles avec la plume n'existent pas, même dans l'univers sémiotique.

b) Tous les mots pour désigner les combinaisons existantes n'existent pas.

Le référentiel est plein de trous par rapport aux combinatoires possibles, et le lexique est plein de trous par rapport aux combinatoires existantes. C'est la double discontinuité du référentiel et du lexique (mais non du langage, qui peut tout exprimer par des périphrases).

1. 2. 3. Combinaisons contradictoires

On remarquera que toutes les combinaisons des combinatoires ont une expression possible sauf si elles recèlent une contradiction :

**tabouret* = chaise sans dossier
 **chaise* = tabouret avec dossier¹¹

Ceci vient encore confirmer l'existence des classes, car ces désignations complexes qui pourraient être acceptées globalement, ne peuvent être reprises partiellement en anaphore lexicale :

non contradictoire : *banc* = siège sans dossier → *ce siège*
 contradictoire : **tabouret* = chaise sans dossier → **cette chaise*

Le sémantisme d'une langue semblerait donc bien structuré par le lexique qui représente le degré de codification maximal du référentiel et de la désignation, et qui organise les classes d'après les sujets, et non les attributs.

2. DEFINITION ET DICTIONNAIRES

A présent, je voudrais revenir à la définition lexicographique pour montrer qu'elle ne relève pas vraiment des CNS, et que la théorie des

prototypes et la définition de dictionnaire ont plus de ressemblance entre elles que n'en ont le système des CNS et la définition de dictionnaire. Pour moi, le dictionnaire de langue est du côté des prototypes, je dirai des prototypes dont un des attributs est une classe, comme celui de la *tasse* précédemment évoqué, et aussi qui ont un nom, comme celui du *moineau* ; ce cumul est justement typiquement définitionnel.

2.1. ENONCE GENERIQUE

Ce qui est spécifique de la définition, c'est que c'est un énoncé générique. La définition de dictionnaire porte sur des unités de langue dont la plus courante est le mot-entrée qui, en soi, représente déjà une classe. Définition et codification sont solidaires : c'est notamment quand le besoin de le définir se fait sentir qu'un syntagme contenant le mot-entrée peut être considéré comme codé (lexie).

La définition d'un mot *X* par *Y qui ...* doit être lue :

les X sont des Y qui...

ou ce qui revient au même

tout X est un Y qui...

un X est un Y qui...

On attribue plutôt à la définition un quantificateur universel (lié aux CNS) ; c'est la version forte de la généralité (Kleiber 1985) qui, dans d'autres types d'énoncés peut ne pas être universelle ; pour reprendre l'exemple de Kleiber (1985) il faut distinguer : *Les chats sont intelligents* (vérité globale : si un chat est idiot, il reste chat), de *les chats sont des mammifères* (si un "chat" n'est pas un mammifère ce n'est pas un chat). Nous ne pouvons que souscrire à ce point de vue puisque, pour nous, la différence entre la classe et l'attribut est fondamentale.

Par ailleurs, le modèle des CNS n'est pas celui que les définisseurs mettent effectivement en oeuvre. *X est un oiseau si et seulement si C₁, C₂, C₃ etc.* n'est pas la formule du lexicographe.

2.1.1. Genre et différence

La généralité de la définition fait que le lexicographe travaille toujours sur des classes et jamais sur des individus ; il parcourt le lexique en passant d'une classe à une autre,

le moineau est un oiseau qui ...

l'oiseau est un animal qui ...

l'animal est un être qui ...

et le modèle n'est pas celui des CNS comme attributs, mais le modèle

aristotélien du genre prochain et de la différence spécifique. Ce modèle est beaucoup plus ancien, et la classe y joue un rôle avoué prédominant. On a abandonné la rigidité du genre prochain au profit de n'importe quel hyperonyme convenable (voyez plus loin 2.5.). La "différence spécifique" est faite d'attributs différentiels (distance entre des cohyponymes recouverts par l'hyperonyme). L'hyperonyme relève d'une théorie de l'inclusion des classes et les attributs différentiels relèvent d'une théorie de l'implication¹². Le vieil adage "Tout le défini, rien que le défini", proche des CNS, se vérifie par le test de l'identité (inclusion réciproque) qui prend la forme :

- a) Est-ce que tous les X appelés X sont des Y qui ... ?
- b) Est-ce que tous les Y qui ... sont des X appelés X ?

La connotation autonymique (X appelé X) est nécessaire pour ne pas abandonner le mot au profit de la notion : la définition est notionnelle (mots interchangeable, à signifié global égal) et le mot est linguistique (signifiant imposé)¹³. Le test rappelle aussi, au passage, qu'il n'y a de vérité que pour une langue donnée (Quine).

2.1.2. Prédication d'inclusion vraie

Le rôle fondamental de l'hyperonyme ou incluant est peut-être déjà indiqué dans ce conseil d'Aristote : "Il faut en définissant poser l'objet dans son genre et alors seulement y rattacher les différences (*Topiques* VI, 1).

Cela signifie que chaque objet peut être classé dans une classe portant un nom, et que ce nom doit définir une relation d'inclusion vraie pour la classe, quelle que soit la suite de la définition :

un (le) moineau est un oiseau
un (le) tabouret est un siège

à l'exclusion de l'incluant abusif :

* *le tabouret est une chaise (sans dossier)*

ou du faux incluant :

* *l'impatience est un manque (de patience)*
 * *un dossier est une partie (d'un siège)*

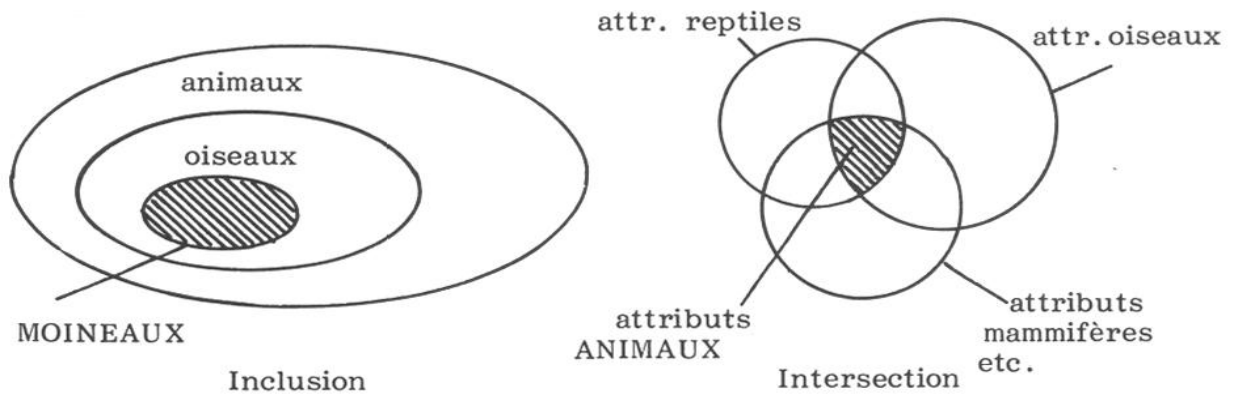
Il s'agit bien d'inclusion et non d'appartenance, car la prédication avec pour sujet un particulier déterminé est inacceptable, sauf sens emphatique¹⁴, à cause d'un prédicat qui ramène *ce moineau* à *un oiseau quelconque*, alors que *ce moineau* fait déjà attendre des prédicats non applicables aux autres moineaux :

- * *ce moineau est un oiseau*
- * *ce tabouret est un siège*

En fonction d'anaphorique, le nom hyperonymique (incluant définitionnel) fonctionne normalement, à condition que le déterminant de l'hyperonyme le ramène au moins au statut de l'hyponyme, ou le particularise encore plus :

Il aperçut un (ce) moineau ; l'oiseau s'était posé sur une branche.

La définition se trouve engagée dans un système d'inclusions de classes et non d'intersections de classes, puisqu'on va directement d'une classe à une autre qui la contient, sur la simple foi d'un énoncé vrai et sans étudier les propriétés de cette classe. C'est exactement ce qui s'est passé dans la recherche du prototype de *tasse* : les attributs du récipient ne sont pas donnés. Le modèle des inclusions de classes (à attributs résorbés dans le nom de la classe) s'oppose à celui des intersections de classes (classes d'attributs explicites et non d'individus) qui rend compte des CNS :



Le recours à l'intersection des classes d'attributs se produit plutôt pour la définition des adjectifs qualificatifs, parce que, justement, ils désignent des attributs (*élancé* = grand ET mince). Ces isomorphismes méritent réflexion.

2.2. CNS ET CONTENU DE LA DEFINITION

Quelle que soit sa forme, on ne peut pas non plus affirmer que la définition exprime, pour le contenu, les conditions nécessaires et suffisantes. S'il en était ainsi, on devrait trouver dans les dictionnaires des définitions comme :

- oiseau* : bête à plumes
- chat* : animal de compagnie poilu, qui griffe (ou qui fait miaou)
- tortue* : reptile à carapace

qui, dans leur simplicité, sont parfaitement exactes pour les CNS, et permettent de trancher par oui ou par non. Or il n'en est rien.

De nombreuses conditions non nécessaires sont ajoutées qui se rapportent à une description générale positive évocatrice de la classe (et pas seulement suffisante et différentielle pour la distinguer des autres classes). On comprend pourquoi. Une définition purement différentielle se transforme en devinette dans la mesure où elle nécessite une connaissance totale du monde. J'ai moi-même dû m'informer auprès d'un zoologiste pour m'assurer que tous les oiseaux et seuls les oiseaux avaient des plumes, ce dont je n'étais pas certaine. En somme, les CNS seraient un moyen de coincer la classe dont on veut parler par une série d'implications liées à l'existence ou la non-existence des objets et des mots. Elle tirerait le parti maximum d'un univers référentiel plein de trous et d'un lexique défectif (toutes les combinaisons n'existent pas, toutes celles qui existent n'ont pas de mot). Il y a un aspect farceur et ludique des CNS qui ne convient pas à une description sémantique intelligible et pédagogique.

Il faut donc cesser d'assimiler les CNS à la définition scientifique ou terminologique. Ce qui est valable au niveau abstrait des sciences axiomatisées (système fermé non ludique) ne l'est pas pour les objets du monde, même les taxa des taxonomies. En tant que système différentiel, le système des CNS ne saurait être scientifique dans les dictionnaires a) parce qu'on n'y présente pas de référentiel total, et que les "différences" dépendent du nombre des mots comparés¹⁵; b) parce que les différences, donc les définitions, s'appuient sur un lexique à trous qui nomme un univers à trous, c'est-à-dire sur une fantaisie notionnelle.

Quant à la définition encyclopédique (des encyclopédies qui ne s'intéressent pas au signe), elle s'éloigne encore plus des CNS dans la mesure où, pour le notionnel, les différences ne dépendent plus du lexique. On a donc, au contraire, tendance à accumuler les traits positifs qui ne sont pas nécessaires afin de soutenir la notion, puisque le mot ne lui assigne pas ses limites¹⁶.

2.3. LA DEFINITION NE SERT PAS A DENOMMER

On perçoit la valeur abstraite de la définition par CNS, proche du sens des mots, par le fait qu'elle n'est pas applicable à certains individus ou groupes d'individus. Si un *oiseau* particulier vient d'être plumé il reste un oiseau ; s'il existe une sous-classe d'êtres humains qui n'ont qu'un bras (*les manchots*) ce sont toujours des hommes. S'il n'en était pas ainsi pour le lexique, ces manchots ne seraient plus des quadrupèdes, donc ne seraient plus des mammifères. Or ils sont tout

cela, en dépit de leur trois membres.

Et la définition, même si elle ne se limite pas aux CNS, n'est jamais destinée à vérifier si le mot peut dénommer un individu dans l'application référentielle ; elle est au contraire destinée à comprendre un mot en dehors du référent. Elle correspond à une saisie sémasiologique et non onomasiologique : c'est pourquoi elle reste utile et plutôt efficace. Dans la mesure où elle a une fonction sémasiologique et non onomasiologique, la définition "par CNS" se rapproche du prototype. Les attributs différentiels les plus subtils qui permettent de juger de l'appartenance par oui ou par non deviennent moins utiles pour la compréhension d'un mot. Et c'est normal, dans la mesure où personne n'a la connaissance totale du référentiel : une définition insuffisante fonctionne bien pour les personnes dont la zone d'ignorance correspond à cette insuffisance¹⁷. A l'inverse, on observe que la plupart des définitions "correctes" sont fausses pour les spécialistes d'un domaine.

2.4. MODULATION DES CNS DANS LA DEFINITION

Enfin, je signalerai que la définition traditionnelle tient généralement compte de la notion de prototype dans la mesure où elle module la différence spécifique en mettant l'accent soit sur la sous-classe prototypique préférentielle, soit sur une éventuelle multiplicité de sous-classes prototypiques.

a) *Traits partagés par la majorité des items, et non par tous :*

Oiseau : Animal [...] et qui est en général adapté au vol.

Reptiles : Classe d'animaux vertébrés tétrapodes (mais dont les membres sont souvent atrophiés ou absents) généralement ovipares, à température variable, respiration pulmonaire, à peau d'écailles, et dont beaucoup sont venimeux.

Boîte : Récipient de matière rigide (carton, bois, métal, plastique), facilement transportable, généralement muni d'un couvercle.

Gibecière : Sac, ordinairement de cuir, dont se servent les chasseurs [...].

b) *Dénomination préférentielle d'une catégorie d'items, et non de tous :*

Assonance : Répétition du même son, spécialt de la voyelle accentuée à la fin de chaque vers¹⁸.

c) *Mention explicite de la sous-classe prototypique avec son nom :*

Anthyllis : Plante herbacée dont une espèce, la vulnéraire est cultivée comme plante fourragère.

d) *Traits qui sont énumérés comme une série ouverte (etc., ...)* cette ouverture permettant de rejeter les items périphériques hors définition :

Cadre : Bordure entourant une glace, un tableau, un panneau...

e) *Choix donné entre plusieurs classes qui n'ont pas de nom* et qui correspond à une multiplicité de prototypes :

Col-de-cygne : Instrument, robinet ou conduit, à double courbe.

REM. Très souvent on trouve la réunion de plusieurs classes et de plusieurs traits au choix et dans une série ouverte (emploi de la virgule, de *ou*, de *etc.*)

Marinade : Mélange de vin, de vinaigre, salé, épicé (poivre, thym, laurier, ail, oignon etc.) dans lequel on met du poisson, de la viande pour les conserver, les parfumer *ou* les attendrir avant la cuisson.

La modulation de la définition d'un mot pose le problème du réemploi de ce mot dans une autre définition. Car si le dictionnaire dit de l'*oiseau* qu'il est *généralement adapté au vol*, il n'en définit pas moins le pingouin et l'autruche comme des oiseaux, auquel cas le *généralement* ne veut plus rien dire du tout, puisqu'il s'applique à toutes les classes d'oiseaux confondues. C'est l'inconvénient que présente le dictionnaire de bloquer la catégorie et le type dans la définition d'un mot qui servira à en définir d'autres.

Il y a un problème voisin dans le prototype de la *tasse* donné par Schlyter : car si une des conditions est qu'elle soit un *réceptacle* faut-il comprendre *réceptacle* comme "prototype" ou comme "catégorie" ?

C'est pourquoi souvent, dans les dictionnaires, la définition est dédoublée en définition "scientifique" et définition "vulgaire", la dernière étant de nature prototypique ou stéréotypique.

f) *Recours à l'exemple générique* :

J'ajouterai aussi que faute de moduler la définition, le lexicographe utilise souvent un exemple générique prototypique qui suit immédiatement la définition. Ainsi, dans

Jus : Liquide contenu dans une substance végétale et extrait par pression. *Le jus des fruits* [ex. de jus de plusieurs types de fruits] - Spécialt *Jus de Réglisse* [c'est une racine].

Eunuque : Homme qui a subi une castration dans son enfance et dont le développement ultérieur ne s'est pas fait normalement. *L'eunuque est caractérisé par l'apparence féminine, la tendance à l'obésité, une voix grêle...*

2. 5. LES SUPERORDONNES ET LES PROTOTYPES MULTIPLES

Je ferai du mot *superordonné*, calqué de l'anglais, un usage spécial puisqu'en français nous employons *hyperonyme* pour un mot qui en surclasse un autre¹⁹. J'appelle *superordonné* tout mot désignant une classe de la chaîne des classes lorsque cette classe subsume des sous-classes très disparates portant elles-mêmes chacune un nom. Ces mots sont plutôt très généraux et proches des primitifs, mais ce n'est pas nécessaire, le critère étant l'existence de prototypes disparates portant chacun un nom particulier.

Ainsi, comme le remarque Kleiber, s'il est assez aisé de choisir un prototype pour *oiseau*, il devient presque impossible d'en choisir un pour *animal*, cette catégorie subsumant des sous-classes aussi différentes que *oiseau*, *reptile*, *mammifère*, *poisson*, *insecte*, etc. dont les prototypes justement sont très éloignés les uns des autres. Kleiber a même été récemment amené à distinguer des prototypes différemment caractérisés pour les superordonnés²⁰.

Il y a donc en fait une multiplicité de prototypes puisqu'un seul ne peut être représentatif, et l'important c'est que ces prototypes ont un nom, souvent même plus fréquent que celui de la catégorie. Le superordonné est une sorte d'hyperonyme qui pose de nombreux problèmes.

2. 5. 1. Définition des superordonnés

La définition des superordonnés dans les dictionnaires témoigne de cette difficulté. Elle tente d'indiquer que le superordonné désigne des sous-classes disparates portant des noms connus. La définition du superordonné ne présente plus une classe hétérogène quant à ses éléments, mais une classe hétérogène quant aux sous-classes (chaque sous-classe restant éventuellement hétérogène quant à ses éléments).

Dans la définition de dictionnaires il y a deux façons d'indiquer que le mot défini est un superordonné :

- a) soit en parlant des sous-classes comme on parle des individus ;
- b) soit en changeant de niveau dans la hiérarchie des langages, par l'emploi d'un mot métalinguistique.

Ces deux procédures sont détectées par un énoncé tautologique ou asémantique en surface que l'on écarte au profit d'un énoncé informatif. Je développerai un peu ces deux points en donnant des exemples.

2. 5. 1. 1. *Existence de sous-classes impliquée par la définition*

L'interprétation se fonde sur le rejet de la redondance.

a) L'emploi de tout pour présenter toute sous-classe qui a un nom et non pas tout individu (ce qui va de soi) :

Aliment : Toute substance susceptible d'être digérée, de servir à la nutrition de l'être vivant.

b) L'emploi de classe (ou un mot de "regroupement") pour désigner l'ensemble des sous-classes qui ont un nom (cohyponymes), et non pas l'ensemble des individus (ce qui va de soi) ; aussi *catégorie, ordre, famille, etc.* Certains mots des taxonomies se présentent au pluriel (même s'ils ont un singulier) afin de montrer qu'ils désignent plusieurs sous-classes, et non une multiplicité d'individus. *Classe* signifie alors "classe de sous-classes"²¹.

Reptiles : Classe d'animaux vertébrés tétrapodes [..]

Vertébrés : Embranchement du règne animal [..]

Cyprinidés : Famille de poissons physostomes [..]

Rien d'étonnant dans ce passage à la classe, puisque c'est un fonctionnement lexical normal de dire *le moineau est un oiseau* en signifiant la classe des moineaux (opposée à celle des canards, etc.), comme le font évidemment les théoriciens du prototype qui jouent sur l'ambiguïté singulier/générique.

c) Inversement les cohyponymes ont parfois une définition modulée pour faire comprendre que c'est une sous-classe, et qu'il y en a d'autres. C'est souvent la fonction de sorte de au sens propre (le sens figuré comme aveu d'hésitation est plus rare)²² :

Friquet : Espèce de moineau des champs.

Aigrette : Sorte de héron blanc [..]

Agate : Variété de calcédoine [..]

Agrammatisme : Forme d'aphasie [..]

Anthropologie : Branche de l'ethnologie [..]

2. 5. 1. 2. *Existence de sous-classes subsumées par un nom de signe*

L'interprétation se fonde sur le rejet de l'asémanticité.

Très souvent dans les dictionnaires de langue, le lexicographe a tendance à abandonner sa prédication d'identité pour faire une prédication métalinguistique²³. Cette tendance trouve une justification dans le cas de superordonné où la définition métalinguistique "veut" indiquer que la classe EST le nom des sous-classes réunies.

- Meuble* : Nom générique des objets mobiles de formes rigides qui concourent à l'aménagement de l'habitation, des locaux.
- Chat-tigre* : Nom de certaines espèces de chat sauvage (*ocelot*, *serval*)

Le métalangage peut aussi apparaître dans le cas où les sous-classes n'ont pas de nom (pas de cohyponymes, ou doute sur leur existence) ; seule la disparité des sous-classes envisagées mentalement intervient.

- Agrafeuse* : Nom de diverses machines servant à l'agrafage des bouchons, des emballages, des feuilles de papier.
- After-shave* : Se dit de produits que les hommes appliquent sur leur visage après s'être rasés.

Les noms normalement au pluriel en langue sont aussi sujets à la définition métalinguistique, avec un résultat également inacceptable.

- Agrumes* : Nom collectif désignant les oranges, citrons, mandarines et autres fruits du genre citrus.

L'emploi de *nom*, *terme*, etc. ne va pas de soi du tout puisque la phrase *ce meuble est un nom* est asémantique.

On voit que ces deux procédures consistent à grimper d'un niveau : passage de l'individu à la classe, passage de la classe à un nom. On remarque aussi la situation pivot du mot comme nom des sous-classes. Ces deux structures de définition montrent que le lexicographe se pose le problème du prototype dans la mesure où il ne traite pas les superordonnés comme les autres mots, et où il est même amené, parfois, à traiter des mots à sémantisme riche comme des superordonnés.

2.5.2. Le superordonné dans la définition

Si le superordonné est difficile à concevoir du côté de sa compréhension, il présente inversement et c'est normal, de grands avantages du côté de son extension.

Le superordonné fonctionne mieux qu'un autre mot dans la désignation particulière, dans la mesure où il résout les hésitations de classement dues soit à une mauvaise perception, soit à l'ignorance, soit à la nouveauté de l'objet. Apercevant un *ornithorynque*, l'individu moyen dira qu'il a vu un *animal*, plutôt qu'un *mammifère*. Le fait que *mammifère* est un mot peu fréquent intervient, mais cette raison ne suffit pas, car *poisson* est fréquent, et voyant un *hippocampe* on l'appellera plutôt *animal* que *poisson*. A l'extrême, on ne risque pas de se tromper lorsqu'on appelle un item *truc* ou *machin*.

Ainsi, il arrive que le superordonné soit choisi comme incluant d'une définition à des fins pédagogiques et pour une meilleure communication.

Au lieu d'utiliser une classe proche du défini, le lexicographe va chercher une classe plus large, mieux connue et dont le nom est plus fréquent (Rey-Debove, 1985)

Carré : Figure à quatre côtés égaux et parallèles, et à angles droits.

plutôt que

Carré : Losange à angles droits.

3. OBJETS NATURELS ET PHYLOGENIE

D'autre part, il semble qu'il y ait une différence fondamentale et philosophique entre les objets naturels et les objets construits (fabriqués ou conçus). Les objets naturels sont imposés à l'homme de l'extérieur, ils n'ont pas d'essence au sens Sartrien. Pour cette raison, les scientifiques qui les classent se fondent sur deux critères qui n'ont rien à voir avec les CNS : 1) le critère phylogénique (évolution des espèces, progrès de la paléontologie etc.). 2) le critère statistique (nombre d'items semblables observés)²⁴.

Je pose alors cette question à propos de la sémantique : Est-ce que justement le critère phylogénique retenu pour les objets naturels ne serait pas applicable au langage comme réalité incontrôlable, largement imposée de l'extérieur ? Est-ce qu'un mot est entièrement libéré de son étymologie ? La polysémie d'un mot comme dynamique historique n'a-t-elle pas un trajet largement prédictible ? (signifié de puissance). Le mot *prototype*, lui-même, n'implique-t-il pas une position du modèle dans le temps, antérieure aux répliques inégalement fidèles qui en sont faites ?

3.1. RESSEMBLANCE CENTRALE

Dans cette mesure, toute la description lexicale, soit historique soit synchronique mais reflétant évidemment le cumul des états évolutifs, devrait contenir l'essentiel des données prototypiques : il n'y aurait plus qu'à choisir, et la construction du prototype en serait grandement facilitée. Je dis choisir, car l'ensemble de ce qui arrive à un mot n'est pas forcément en accord avec le sentiment du locuteur comme critère sémiotique, et ce qui arrive à un mot, même dans le domaine sémiotique et non référentiel, ne se trouve pas toujours dans la zone prototypique de la ressemblance centrale (cette ressemblance centrale se vérifie par la prédication vraie d'appartenance à une classe et une fonction anaphorique possible). Ainsi l'oiseau appelé *bécassine* a été classé comme une sorte de *bécasse* (étym. *bécasse* + *-ine*), alors que la *bécasse* elle-même n'a pu

être classée comme une sorte de *bec* (*bec* + *-asse*).

Il faudrait donc étudier, dans cette ressemblance centrale :

a) *La dénomination codée ou néologie* :

serpent : *serpens* "(être) rampant" et non "à quatre membres (tétrapode)"

langouste : *locusta* "sauterelle" et non "crustacé"

hippopotame : "cheval du fleuve"

oiseau-mouche : "oiseau qui est une mouche"²⁵

b) *Les désignations anciennes ou populaires* :

baleine : poisson (autrefois ; encore utile, vue de loin !)

guenon : femme du singe (lexicalisé alors que c'était une espèce)

serpent : insecte (autrefois ; inutile)

araignée : insecte (actuel)

c) *Le contenu des locutions* :

léger comme un oiseau

gai comme un oiseau

libre comme l'oiseau

à vol d'oiseau

donner des noms d'oiseaux (tous péjoratifs)

d) *Le développement des polysémies par ressemblance* :

Oiseau, pour une personne : *drôle d'oiseau*, *vilain oiseau*, *oiseau rare*, *oiseau de malheur* etc. Hyponymes négatifs : *dinde*, *bécasse*, *buse*, *linotte*, *grue*, *oie*, *vautour*, *pie*, *pigeon*, *serin*, *butor*, *étourneau*, *hibou*, etc. Hyponymes positifs : *canari*, *poulette*, *poussin*, *aigle*, *colombe*, *tourterelle*, etc.

e) *Les axes sémantiques de la dérivation-composition par ressemblance* :

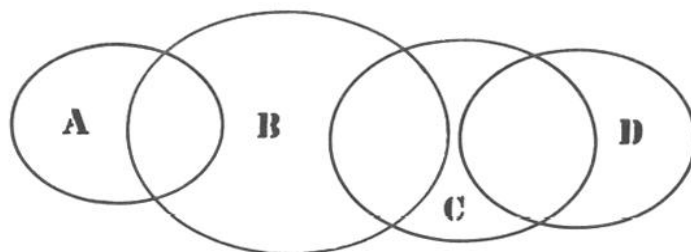
On aurait par exemple les dérivés *oiselle*, *zizi*, et des compositions savantes (morphèmes liés) comme *avion*, *ornithorynque*, *ichtyornis*.

On remarquera que, de l'étymologie à la dérivation/composition, la boucle est bouclée, et que l'étude de ce système prend appui sur le mot et le concept (le mot étudié *oiseau* et le concept "avis", "ornis", par exemple).

3. 2. "RESSEMBLANCE DE FAMILLE"

Toute ressemblance qui ne serait pas centrale c'est-à-dire fondée sur la classe ou la fixité centrale du prototype serait la zone privilégiée de l'étude sémantique par "ressemblance de famille"), également considérée

par les théoriciens du prototype, et qui est la source de ce que Kleiber appelle la "version étendue". Cette ressemblance peut être caractérisée par une série d'intersections de classes d'attributs deux à deux, selon le schéma :



Ce "modèle" nous paraît peu opératoire dans la mesure où il est complètement tautologique (encore : "ce qui ne ressemble à rien n'existe pas" !). D'abord les mots du lexique qui présentent un trait commun forment d'immenses groupes peu prévisibles (ex. le groupe *jonquille, feu, urine, louis, fou, citron ...* ou le groupe *buffet, isba, crayon, stère, sabot, chambranle, bûche, cep, billot ...*). Ensuite, tous les mots du lexique peuvent s'enchaîner deux à deux jusqu'à épuisement du stock ; c'est même la loi lexicale du sémantisme fermé.

Le phénomène est expérimenté lors de la recherche du système des analogies dans un lexique décrit de façon structuraliste. Si l'on cherche le champ sémantique d'un mot-centre, disons *oiseau*, il faut établir un réseau centripète (relation directe d'un mot avec *oiseau*) et non un réseau centrifuge qui, de proche en proche, ramasserait tout le lexique (*oiseau* → *voler* → *avion* → *aérogare* → *bâtiment* → *maçon* → *travailleur* → *salaire* → *grève* → *manifestation*, etc.). Là se trouve effectivement la "ressemblance de famille" qui, pour un lexicographe, n'est que la solidarité nécessaire des classes (et des individus qui les composent), que l'on retrouve aussi dans le principe de la circularité obligatoire des définitions (S. Marcus).

4. CONCLUSION

a) La définition de dictionnaire n'est pas une définition par CNS ni une information destinée à dénommer un item particulier.

Elle se fonde sur les classes 1) parce que son discours naturel est référentiel et non métalinguistique (il faut un sujet aux attributs) ; 2) parce que les mots qu'elle définit ont tous une valeur générique et sociale (vs nom propre et vs unité non codée) ; 3) parce que les inclusions de classes (chaîne des incluants, hyperonymes/ hyponymes) permettent une description économique des attributs en ne retenant que

ceux qui sont différentiels (la classe assume les traits positifs).

b) La définition est souvent critiquée parce qu'elle respecte mal les CNS. C'est parce qu'en fait elle est plus proche d'une sous-classe prototypique que d'une catégorie comprenant aussi les sous-classes périphériques. Justement, le consultant de dictionnaire connaît déjà le prototype, ce qu'il veut, c'est récupérer les cas-limites, voir "jusqu'où ça peut aller", là où les connaissances font défaut et où l'imagination travaille.

c) L'article de dictionnaire tout entier, comme description lexicale, est la somme du développement du prototype forme standard et de la "ressemblance de famille".

d) Pour le lexicographe, la théorie des prototypes la plus révolutionnaire et la plus intéressante serait celle-ci : le prototype serait une image mentale construite (différente des items réels) et ce prototype n'aurait pas de nom ; les "ressemblances de famille" seraient exclues comme non centrales, trop accidentelles et probablement inutilisables. Néanmoins, il semble que les structures lexicales qui sont un donné, résistent au modèle prototypique. Et je me demande si une théorie des prototypes qui éviterait le prototype dénommé et le prototype dont un attribut est une classe, est un système qui peut vraiment fonctionner. Car la classe se manifeste dans la catégorie, dans le prototype, dans l'anaphorique et dans l'attribut.

NOTES

1. Un dictionnaire de 54 000 entrées comme le *Petit Robert 1* contient au moins 200.000 définitions, les gloses étant exclues (nous attendons une évaluation informatique de ce rapport). J'ai dû produire moi-même plus de 500.000 définitions de dictionnaire de langue en l'espace d'un tiers de siècle ! - Les unités morphosémantiques (morphèmes liés lexicaux tels qu'on les trouve en entrées dans le *Robert méthodique*) n'ont pas de lien direct avec le référentiel, car ce ne sont que des intégrants de mots, et le lien référentiel direct n'existe que pour les intégrants de phrase que sont les mots lexicaux. Le mot construit désigne un référent, et ses composants se contentent d'avoir un sens (l'emploi fréquent de *lexème* pour désigner le mot lexical, simple ou construit, est un abus terminologique regrettable). Quant au mot grammatical, il relève, pensons-nous, de la seule signification.
2. De même une sémantique des propriétés syntaxiques comme celle de M. Gross, ou mixte par traits sémantiques et syntaxiques comme celle de I. Mel'čuk, qui n'ont pas de discours référentiel.
3. Sur ce sujet voir Rey-Debove, *Etude linguistique et sémiotique des dictionnaires français contemporains*, Ed. Mouton, La Haye, 1971 (devenu Ed. De Gruyter, Berlin) et *Le sens de la tautologie*, *Le Français moderne*, oct. 1978, n°4.

4. Rosch emploie *category* où nous dirions *classe*, la catégorie étant grammaticale pour le lexicographe (parties du discours).
5. L'insertion d'un mot qui n'est pas un nom dans un syntagme nominal sujet afin de le définir avec ETRE, a été explicitement restituée dans le *Petit Robert des enfants* et en anglais dans le *COBUILT* des éd. Collins.
6. *Instance* et *instanciation* en anglais, pour *exemple* et *exemplification*, mots très clairs qui dispensent de recourir à un emprunt homonymique perturbateur.
7. L'expression *conditions nécessaires et suffisantes* semble récente en français (Couturat 1868-1914, commentant Leibniz). Par ailleurs, le livre bien connu du philosophe Robinson, *Definition*, écrit en anglais (1954), n'aborde pas du tout le problème des CNS. Les expressions *il faut et il suffit que, si et seulement si* (angl. *iff*) semblent tirer leur contenu des philosophes scolastiques du XIV^e siècle (*sufficit et requiritur, convenientia requisita et sufficiens*). *Conditio* (ou *causa*) *sine qua non* (nécessaire) et *conditio per quam* (suffisante) appartiennent à la philosophie scolastique ; *conditio necessaria*, à la physique scolastique. Les conditions nécessaires, en tout cas, ne se limitent pas aux attributs ou traits : ce peut être l'appartenance à une classe. Un travail plus approfondi sur les CNS va être poursuivi. Je remercie Edith Lançon d'avoir attiré mon attention sur ce sujet et mené à bien certaines enquêtes.
8. C'est le discours de la duplicité, assez fréquent chez les linguistes. Même pratique lorsqu'on teste les propriétés du mot lexical et que le mot lexical est constamment un lexème dans les exemples proposés.
9. La théorie des prototypes gagnerait peut-être à tenir compte des nombreux travaux existant dans ce domaine, puisqu'aussi bien certains sémioticiens comme Posner et Wierzbicka s'intéressent aux prototypes.
10. Hypothèse sur la variation à l'intérieur d'une espèce, plus difficile à vérifier que pour les classes d'objets fabriqués. Mais le recours au prototype abstrait reste possible.
11. *Avec* et *sans* ont deux valeurs possibles. Ou bien l'attribut est facultatif (un siège peut avoir un dossier ou n'en pas avoir) ou bien il ne l'est pas (une chaise a un dossier, un tabouret n'a pas de dossier) et tout attribut visant à transformer la chaise en tabouret ou le tabouret en chaise produit un énoncé inacceptable. Ceci revient à dire que nulle désignation langagière ne peut changer le sens des mots par ajout ou destruction d'attributs des objets. Elle ne peut que référer à des objets aberrants accidentés ou bricolés. On peut défigurer les objets particuliers, mais non les significations.
12. Théoriquement, l'implication intervient moins qu'on ne le pense, et seulement en bout de chaîne des incluant, puisqu'un sujet (une classe) déterminé par des attributs forme le plus souvent une nouvelle classe ayant un nom. Les attributs sont résorbés dans les classes.
13. Le mot-entrée est *langagier* et non linguistique dans l'encyclopédie, même alphabétique, puisqu'on ne parle pas du signe. Plusieurs entrées pourraient convenir pour un même article (j'emploie *linguistique* au sens de "qui dénote le monde en connotant son propre signe" ; le troisième niveau serait *métalinguistique* "qui dénote le langage").

14. L'emploi emphatique développe une connotation de signifié (et non plus de signe). Des emplois acceptables seraient : *ce moineau est un OISEAU, fermez la fenêtre. Ce tabouret est un SIEGE, enlevez les livres qui sont dessus.*
15. Le contenu de la définition différentielle est fonction du nombre de classes comparées. S'il n'existait que deux types de sièges, le *fauteuil* et le *tabouret*, leur définition serait différente.
16. Geeraerts (1985) présente une typologie des dictionnaires liée aux CNS, stéréotypes et prototypes qui est intéressante mais sollicitée ; c'est hélas moins simple. Il y met en valeur des vues un peu naïves sur ce qu'il appelle la "linguistique scientifique" et la "théorie de la lexicographie généralement applicable et universellement acceptée" (p. 28).
17. Sans aller jusqu'au mépris du sens : *Sardine : Poisson comestible*, modèle en faveur dans les années 60.
18. Tous ces exemples sont extraits du *Petit Robert 1*, deuxième édition. On remarquera, dans le premier exemple, le transfert de *souvent* ("de nombreuses fois pour un même sujet") employé à propos de multiples sujets, sans aucune temporalité. Même transfert pour *ordinairement* dans la définition de *gibecière*. *Spécialement* dans la définition de assonance produit le même effet que *généralement*, mais s'applique à l'usage du mot (*spécialement* = en parlant de..., pour désigner). L'italique est de nous.
19. *Superordinate*, mot anglais créé (1954) pour s'opposer à *subordinate* en parlant des personnes ; signalé en 1957 en psycholinguistique : "The concrete noun [...] is likely to be more picturable than its superordinate".
20. Dans les dictionnaires encyclopédiques, ces prototypes multiples donnent souvent matière à des planches illustratives synthétiques ; l'illustration ponctuelle est impossible.
21. On n'aurait pas l'idée de définir *chaise* de cette façon : *TOUT* siège qui..., ou *CLASSE* des sièges qui ; mais déjà l'idée peut venir d'aborder *siège* comme un superordonné, eu égard à l'existence des cohyponymes.
22. Les mots qui ont une position assez centrale dans la chaîne des incluants peuvent être traités comme des superordonnés ou comme des cohyponymes. C'est le cas de *cyprinidés* qui subsume l'ablette, la carpe, le gougeon, la tanche, etc.) et qui ne représente qu'une famille dans l'ensemble des poissons.
23. Attitude étourdie, ou parfois naïve pour faire "plus linguistique et moins encyclopédique". Ceci implique que l'entrée est alors autonome (*mot X* et non, un X) mais il n'y a pas de prédication d'identité, la définition de signe touchant à tous les aspects du signe.
24. Je tiens cette information de Colette Galleron, professeur à l'Université de Paris VII.
25. La "preuve par l'étymologie", dénoncée par Paulhan sert le prototype dans la mesure où elle est populaire et non pas savante (désir de détourner le signifié dénotatif). Mais l'étymologie doit parfois être écartée (par ex., pour *fourmilion*, *lévrier*) lorsque la motivation est excentrique à la description, à la définition.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Ahumada Lara, Ignacio : *Aspectos de lexicografía teórica*. - Granada : Universidad de Granada 1989. 295 pp.
- Geeraerts, Dirk : Les données stéréotypiques, prototypiques et encyclopédiques dans les dictionnaires. - *Cahiers de lexicologie* 46, 1 (1985), p. 27-43.
- Gonseth, Ferdinand : *Le référentiel univers obligé de médiatisation*. - Lausanne : L'Age d'homme 1975. 201 pp.
- Guiraud, Pierre : *Structures étymologiques du lexique français*. - Paris : Larousse 1967.
- Handwerker, Brigitte : Savoir lexical, savoir expert : problèmes de représentation. - *DRLAV, Revue de Linguistique* 40 (1989), p. 63-87.
- Kleiber, Georges : Du côté de la genericité verbale : les approches quantificationnelles. - *Langages* 79 (1985) : *Générique et genericité*, p. 61-88.
- Kleiber, Georges : Prototype, stéréotype : un air de famille. - *DRLAV, Revue de Linguistique* 38 (1988) : *Lexique, nouveaux modèles*, p. 1-61.
- Lara, Luis Fernando : Del análisis semántico en lexicografía. - *Investigaciones lingüísticas en lexicografía*. L.F. Lara & R. Ham Chande & M.I. Garcia Hidalgo eds. - México : El Colegio de México 1979, pp. 157-266.
- Lara, Luis Fernando : Problemas y métodos del significado estereotípico. - *Actes du XVIII^e Congrès International de Linguistique et de Philologie Romanes, Trèves 1986*. - Tübingen : Max Niemeyer 1989, p. 124-138.
- Rey-Debove, Josette : *Le Métalangage, étude linguistique du discours sur le langage*. - Paris : Le Robert 1978. 318 p.
- Rey-Debove, Josette : Die lexikographische Definition : Untersuchungen zu der semischen Gleichung. - *Probleme des Wörterbuchs*. Ladislav Zgusta ed. - Darmstadt : Wissenschaftliche Buchgesellschaft 1985, p. 71-98. (trad. mise à jour d'un article en français de 1966).
- Wiegand, Herbert Ernst : On the structure and Contents of a General Theory of Lexicography. - *LEXeter Proceedings*. September 1983. Ed. by R.R.K. Hartmann. - Tübingen : Max Niemeyer Verlag 1984 (*Lexicographica Series Major, Bd. 1*), p. 13-30.

Josette REY-DEBOVE
Université de Paris 7